



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Saône-Loire

Canton de La Chapelle de Guinchay

Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

PROCÈS VERBAL N°03 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT- CINQ

Le **mardi 08 avril à 20h00**,

Le conseil municipal de TRIVY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Chantal WALLUT, Maire.

Présents : WALLUT Chantal, ROZIER Jean-Michel, GIROD Fabien, PERRIER Marie-Claude, DEVIF Laurent, AUBLANC Martine, ROZIER Jean-Claude, CHACHUAT Marie-Thérèse, VIGNERESSE Geneviève et THIEBAUD Marc

Secrétaire de Séance : Madame PERRIER Marie-Claude

Absent : Monsieur EL MAHRAOUI Abdelkhalek

1) **Approbation du Procès-Verbal du conseil du 18 février 2025**

2) **Délibérations**

- Lors du conseil du 18 octobre 2024 nous avons accepté le remboursement de la quote-part à la commune de Beaubery pour la remorque Tribenne pour le montant nous concernant de 312.50€
Il convient aujourd'hui de délibérer sur la durée d'amortissement de ce montant. Le conseil accepte la durée d'amortissement de 2 ans à compter de cette année.
- Délégation est donnée par le Communauté de communes de St Cyr Mère Boitier, aux communes pour exercer leur droit de préemption sur leur territoire, lorsque des projets d'aménagements sont envisagés au profit des habitants. Courrier transmis à la préfecture et aux journaux.
- Délibération concernant l'approbation du budget 2025, envoyé 12 jours avant aux conseillers ; Les investissements envisagés ont été validé. L'affectation du résultat a été signé ce jour par la trésorerie. Le CFU 2024 sera validé lors du prochain conseil en mai 2025.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Saône-Loire

Canton de La Chapelle de Guinchay

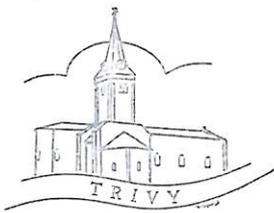
Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

3) Décisions

- M. S. a acquis l'ancienne maison Colombas, à Chalanforge. Elle souhaite en faire un gîte : une déclaration préalable a été déposée. Elle souhaite également dans la parcelle attenante accueillir des randonneurs campeurs (6 tentes maximum.)
Une autorisation de la mairie serait suffisante pour organiser ce camping chez l'habitant. Elle va présenter un dossier au prochain conseil pour expliquer son projet.
Si le Conseil l'approuve, délai d'un mois, son projet pourra se réaliser.
- Terrain de Monsieur Champagnon : à côté de la mairie. Ce terrain, emplacement réservé dans le PLUIH, pourrait éventuellement être utilisé par la commune pour un parking, ce problème se présentant lorsqu'il y a des manifestations. Un projet précédent avait été envisagé, mais sans accord sur le prix. (La parcelle n'est pas constructible). Après discussion, pas de relance auprès du propriétaire ;
- La barrière près de l'église est en cours de construction. Une équipe est nécessaire pour peindre les barres métalliques : tous les après-midis du 14 au 18 avril, il serait bien que quatre personnes par jour, soient présentes pour ce travail/ S'inscrire auprès de la mairie ou de CW ou de MT ; merci pour cette aide.
- Dossier Amarante : il semble que les choses avancent : selon l'avocate, la somme de 28K€ devrait nous être versée : contact sera pris avec la maire de Verosvres pour préciser les travaux envisagés et demander les devis correspondants.
- Ancienne horloge : celle-ci est en pièces détachées près du garage des pompiers. Un projet avait été fait, il y a quelques années, de la remonter avec une équipe bénévole...sans doute manque-t-il des pièces ; un collectionneur serait intéressé et pourrait faire un don à la commune en échange. Contact sera pris avec lui.
- L'assemblée générale de Villages solidaires a lieu le 15 avril, même jour que le conseil communautaire. MCP représentera la commune avec une autre personne éventuellement.
- Repas des seniors : accord a été donné à Mr Pichard pour animer le repas du 26 novembre prochain ;
- Plan communal de sauvegarde : en 2024, un projet a été réfléchi pour préparer ce plan communal de sauvegarde. Une formation est proposée par l'association des maires. CW s'y rendra le 5 mai pour pouvoir finaliser ce projet.
- Subvention proposée pour équipements sportifs : pas de projets sur notre commune dans l'immédiat.
- L'idée de proposer un café sur la commune est évoquée : la question des bénévoles qui pourraient le prendre en charge est posée. Réflexion à poursuivre.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Saône-Loire

Canton de La Chapelle de Guinchay

Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

4) Informations

- SIRTOM par MCP : confirmation à compter de juin 25 de n'avoir plus qu'un ramassage de poubelle grises une semaine sur deux. La réfection des socles en trois endroits devra se réaliser. Le recueil des déchets verts commence à poser des problèmes : les déchetteries risquent de ne plus les récupérer. Un lieu est dédié pour cela sur la commune : la surveillance de ce qui est déposé est un peu difficile : et nous ne pourrons pas tout stocker. La question du broyage se pose ! Comment, par qui et avec quel matériel ?
- F.G. se rendra à l'assemblée générale des Vallons verts le 17/04
- JCR et d'autres se rendront à la réunion sur l'eau.
- JMR, présente la visite de notre CPI par le SDIS / Pas de volonté de supprimer le CPI : cependant nos effectifs se réduisent et 3 pompiers sont en double engagement avec Dompierre. En revanche pour continuer ce service, des investissements non négligeables sont nécessaires ; pneus du camion, ténues à compléter, oxygène et détecteur de CO2 etc. Le rapport de cette visite nous précisera ce qui est à faire sur les achats et sur le suivi administratif.

Fin de la séance à 21h40

Prochain conseil : vendredi 16 mai à 20h30

Le Secrétaire,
Fabien GIROD

Le Maire,
Chantal WALLUT

